

## **Séminaire du GHRIS : Conflits, débats, rencontres**

« Les Guerres selon Gaston Bouthoul & Julien Freund : la Polémologie avec ou contre le Politique »

*En 1940, Gaston Bouthoul inaugure l'étude scientifique des conflits sous le nom de polémologie : le préjugé circulant autour de son œuvre injustement délaissée voudrait qu'il se soit contenté de définir la paix comme l'état normal des sociétés, du moins ainsi que l'est à l'organisme la santé : la guerre ainsi conçue comme pathologie, la discipline polémologique s'assimilerait à une médecine ayant en vue le départ des fièvres, voire l'éradication de l'épidémie belligène.*

*Pour sa part, Julien Freund, partant d'une même démarche sociologique, affirme qu'« il n'y a pas de paix sans ennemi », la paix étant un rapport politique et le politique se fondant sur un rapport d'inimitié.*

*En quoi se complètent et s'opposent ces deux appréhensions d'un seul sujet ? pourquoi Bouthoul et Freund, contemporains, pratiquants d'un même savoir, sont-ils arrivés à des conclusions si distinctes et comment définir leur apport à la compréhension du « Phénomène-Guerre » ? je tâcherai de répondre à ces questions en présentant d'abord leur double itinéraire puis, par une approche comparée des deux ouvrages considérés comme centraux dans leur œuvre, j'espère donner un aperçu du niveau auquel a pu se hausser leur échange ; enfin, je vous proposerai une application de la méthode polémologique à une séquence donnée que Gaston Bouthoul avait effleurée et que l'on peut reprendre à la lumière des connaissances acquises depuis.*

Gaston Bouthoul, juriste et sociologue, docteur en droit, en sciences économiques et docteur ès lettres, au lieu de poursuivre une carrière universitaire si prometteuse, est amené par tempérament non-conformiste à entrer au barreau plutôt que d'aliéner sa liberté ; il fait cependant valoir ses dons de pédagogue à l'*E.H.E.S.S.* L'essentiel de son œuvre consiste cependant ailleurs, dans une vingtaine de livres et d'innombrables articles consacrés à la discipline qu'il fonde et promeut, nouvelle branche des sciences sociales avec son objet et ses méthodes propres : la *polémologie*, dont il forge jusqu'au terme pour désigner la science de compréhension des conflits, l'étude scientifique de la guerre et des formes d'agressivité organisées dans les sociétés, afin de comprendre d'abord la place de ce phénomène dans l'histoire humaine, puis en proposer des substituts. L'Entre-Deux-Guerres avait vu élans du cœur, objurgations moralisantes et professions de foi irénique se disputer l'opinion mondiale à travers la *S.D.N.*, l'*I.O.S.* (qui avait fini par n'en être plus que le principal relais politique) et le camp des Etats démocratiques. Devant les décombres de 1945, Bouthoul, formé aux méthodes de l'école durkheimienne, surmonte sa vive sensibilité pour chercher une autre base que la moraline – colères ou adjurations – du pacifisme pour préserver la paix : il s'agit en premier lieu selon lui d'ôter à la guerre son aura surnaturelle, son caractère de terreur sacrée qui pétrifie ; créer en somme les conditions d'une analyse froide, patiente et réfléchie. L'observation savante du phénomène-guerre ainsi permise, Bouthoul s'aperçoit rapidement que l'alternance constante de la guerre et de la paix dans l'histoire ne relève pas du hasard, de la malignité des gouvernants ou de la méchanceté des peuples.

La « science des guerres », enseignement des écoles militaires ou des états-majors, ne concernait que l'enseignement des moyens pour mener à bien les conflits déclarés ou subis : la *polémologie* en tant que méthode positive est étude scientifique de leurs déclenchements et de leurs déroulement ; discipline croisée, mobilisant aussi bien l'ethnologie et l'art militaire que l'économie, la démographie et la psychologie collective.

C'est dès cette année 1945, en partenariat avec Louise Weiss, que Gaston Bouthoul, père du Collège de sociologie, fonde l'Institut de *polémologie* dont il sera président. Il voit dix ans avant sa mort ses travaux récompensés en 1970 par l'obtention du Prix international de la paix.

Julien Freund naît dans l'Alsace-Moselle à nouveau française depuis deux ans, l'aîné des six enfants d'une paysanne et d'un ouvrier socialiste, après la mort duquel il interrompt ses études et devient instituteur dès l'âge de 17 ans. Pour faits multipliés de résistance, il est avec Mounier l'un des accusés du procès *Combat*. Incarcéré à la prison centrale d'Eysses, puis à la forteresse de Sisteron, il parvient à rejoindre les maquis *F.T.P.F.* des Basses-Alpes et de la Drôme.

Marqué jusqu'alors par une conception idéaliste de la politique, il voit un jour le chef de son maquis tenter un procès d'exception à une femme du réseau qui se refusait à lui, procès conclu par un viol collectif et la mise à mort. L'épuration sauvage et les règlements de compte achèvent de le bouleverser. En novembre, Freund revient à Strasbourg, se consacre au journalisme. Au cours de l'engagement politique et syndical qui suit la Libération, Freund achève de perdre ses illusions. Ces déceptions causées par les réalités d'un certain type de l'action le conduisent à se poser la question de ce qu'est réellement la politique, ce qui se cache sous le voile de certaines conceptions moralisantes, de rechercher et d'en décrire la véritable nature, au-delà des contingences historiques et idéologiques

Vient alors la soutenance de sa thèse portant sur *L'Essence du politique*. Il l'avait entamée quelques années plus tôt sous la direction du traducteur français de *La Phénoménologie de l'Esprit*, Jean Hyppolite, lequel ayant reçu les cent premières pages pour appréciation, lui donna aussitôt en des termes inquiets, rendez-vous au Balzar, non sans avoir invité Canguilhem à les rejoindre. « Je suis socialiste et pacifiste », lui dit-il. « Je ne puis diriger en Sorbonne une thèse dans laquelle on déclare : *Il n'y a de politique que là où il y a un ennemi.* » Freund écrit à Raymond Aron pour lui demander d'assurer la direction des travaux commencés, ce que ce dernier accepte. Lors de la soutenance donc, Hyppolite faisant partie du jury, interpelle de nouveau Freund : « Sur la question de la catégorie de l'ami-ennemi, si vous avez vraiment raison, il ne me reste plus qu'à aller cultiver mon jardin. » Freund répond sans se départir : « Écoutez, Monsieur Hyppolite, vous avez dit [...] que vous aviez commis une erreur à propos de Kelsen. Je crois que vous êtes en train de commettre une autre erreur, car vous pensez que c'est vous qui désignez l'ennemi, comme tous les pacifistes. Du moment que nous ne voulons pas d'ennemis, nous n'en aurons pas, raisonnez-vous. Or c'est l'ennemi qui vous désigne. Et s'il veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations d'amitiés. Du moment qu'il veut que vous soyez son ennemi, vous l'êtes. Et il vous empêchera même de cultiver votre jardin. » A quoi Hyppolite, pense conclure : « Dans ce cas, il ne me reste plus qu'à me suicider. » pour s'attirer cette réplique d'Aron : « Votre position est dramatique et typique de nombreux professeurs. Vous préférez vous anéantir plutôt que de reconnaître que la politique réelle obéit à des règles qui ne correspondent pas à vos normes idéales. »

Elu professeur de sociologie à l'université de Strasbourg où il est fondateur principal puis directeur de la Faculté des sciences sociales dont il assure le développement, Freund se montre particulièrement attentif aux dynamiques des conflits, ami de Gaston Bouthoul (déjà reconnu comme l'un des principaux observateurs au monde de ces phénomènes), et fonde avec lui, avant le laboratoire de sociologie régionale, l'Institut de Polémologie, marquant dès le début la singularité de son approche du problème : « J'entends par polémologie, non point la science de la guerre et de la paix, mais la science générale du conflit au sens du *polemos* héraclitéen ». A l'instar de Bouthoul, sa réflexion variée croise pour mieux les distinguer

plusieurs champs : du droit à l'esthétique en passant par la politique, l'économie, la religion, l'épistémologie des sciences sociales ou la pédagogie. En mai 1968, étant l'un des rares professeurs à être à la fois présent et opposé au mouvement, il harangue les étudiants et leur signale telle ou telle incohérence, fort de son aura dans le domaine du politique, attitude qui lui vaut le respect des frondeurs.

Quoique peu intégré à la sociologie française et au réseau universitaire, Julien Freund voit toutefois son œuvre rayonner dans le monde entier, en particulier pour son livre sur Max Weber – dont il fut le principal introducteur en France – ouvrage traduit notamment en anglais. Non seulement il refuse de quitter sa Lorraine pour venir s'installer dans la capitale, répondant à ceux qui s'en étonnent que : « Kant vivait à Königsberg et non à Berlin », mais il ne fait pas plus de cas des ponts d'or que lui proposent les facultés étasuniennes. Réprouvant les évolutions de l'enseignement et de l'administration universitaires, il prend une retraite anticipée, se retire à Villé (Bas-Rhin) et publie dix ans avant sa mort, en 1983, toujours dans ce cadre de la science de la guerre, un essai important : *Sociologie du conflit*, ouvrage où les conflits sont considérés comme des processus positifs : « Je suis sûr de pouvoir dire que la politique est par sa nature conflictuelle, par le fait même qu'il n'y a pas de politique s'il n'y a pas d'ennemi ».

On peut essayer, à travers deux ouvrages aux destins voisins, de déterminer ces points communs et singularités que présentent les pensées de Julien Freund et Gaston Bouthoul : chacun de leurs héritages intellectuels s'articule en effet autour d'un *opus magnum* : *Les Guerres*<sup>1</sup> chez le second et *L'Essence du politique*<sup>2</sup>, issu de la thèse de doctorat du premier. Comme Bouthoul, en 1962 reprit une partie de son volume afin d'offrir une adaptation populaire, résumé substantiel de sa réflexion au grand public<sup>3</sup>, Freund, cinq ans plus tard, détacha la troisième partie de son livre fondateur, « (...) pour offrir à un public plus large ces pages consacrées à la finalité de l'action politique.<sup>4</sup> » Pour la commodité de l'exposé, j'ai fait abstraction de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> parties du livre de Bouthoul consacrées d'une part à cette morphologie de la guerre sur les plans zoologique et ethnologique), d'autre part aux éléments techniques des guerres (aussi bien les techniques guerrières que la signification sociologique de leur évolution générale).

Bouthoul n'envisage pas le phénomène-guerre comme acte politique pur, défendant l'idée que le politique puisse tantôt décider la guerre tantôt se laisser entraîner au conflit par les gouvernés voire tomber victime d'une révolution pour avoir refusé cet entraînement ; mais là où Freund parlerait de faiblesse, de renoncement à la puissance ou d'abdication du politique, Bouthoul fait état de forces dépassant le politique quelle que soit sa volonté où le niveau de son pouvoir. Définissant la Polémologie « (...) étude objective et scientifique des guerres en tant que phénomène social susceptible d'être observé comme tout autre », l'auteur aspire à ce que son étude constitue « un chapitre nouveau de la sociologie<sup>5</sup> ». Il s'agit de traiter la guerre, « (...) suivant la formule durkheimienne – “comme une chose” (...) » ou avec le « sang-froid<sup>6</sup> » que requiert toute expérience, toute analyse. Ici se trouve effectivement prolongée à propos des guerres la démarche de Durkheim qui appelait à « traiter les faits sociaux (le fait social, objet spécifique de la sociologie, essentiellement caractérisé par la contrainte qu'il exerce sur l'individu) comme des choses » (la chose étant cette réalité observée de l'extérieur et dont on ne connaît *a priori* la nature) ; mise en garde contre l'illusion de compréhension immédiate. Faisant ainsi passer la guerre dans le domaine de l'ordinaire, Bouthoul va de façon paradoxale lui accorder sociologiquement la place non éminente mais centrale que Freund réserve philosophiquement au politique dans l'histoire humaine.

---

<sup>1</sup> *Bibliothèque scientifique des Editions Payot*, 1951.

<sup>2</sup> *Sirey*, 1965.

<sup>3</sup> G. Bouthoul, *Le Phénomène-Guerre*, p. 6.

<sup>4</sup> J. Freund, *Qu'est-ce que la politique ?*, p. 14.

<sup>5</sup> G. Bouthoul, *op.cit.*, p. 13.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 15.

Parce que la guerre est délibérée avant son éclatement on croit qu'elle était « (...) un phénomène immédiatement conscient, (...) entièrement volontaire<sup>7</sup> ». Il y a là une manière de penser – comme on pense toute chose autre – par laquelle on juge le début de ce qui fut un mouvement historique à partir des horreurs de sa fin, selon ce mouvement rétrograde du vrai que décrit Bergson et qui conduit à inventer des essences pures<sup>8</sup> ; le *mirage du présent dans le passé*, dit-il, « vicie notre compréhension du passé ; de là notre prétention d'anticiper en toute occasion l'avenir<sup>9</sup> ». Au contraire, le sens de l'enquête historique était, selon Aron, « de conserver ou de restituer au passé l'incertitude de l'avenir (...) la rétrospection crée une illusion de fatalité qui contredit l'impression contemporaine de contingence<sup>10</sup> ». Alors bien sûr les contemporains de la paix sont portés à tenir au pis pour criminels, au mieux pour inconséquents leurs devanciers. C'est à propos du *révolutionnarisme*, de la réforme « par principe, jusqu'à vouloir modifier les structures qui donnent entière satisfaction, (...) du culte de l'action pour l'action (...) [de l'] action pure (...) [,] véritable nihilisme » que Freund s'en prend au chauvinisme du présent, « (...) ce que Max Weber appelait "l'excitation stérile" de l'intelligentsia qui, sous l'influence de l'historicisme et d'un prétendu progrès qualitatif de l'humanité croit que d'être né plus tard que les autres serait un signe de supériorité. Avoir confiance en l'homme signifie qu'il est possible d'améliorer les conditions de vie, de créer une meilleure concorde entre les hommes et les sociétés, mais aussi reconnaître que ceux qui nous ont précédé n'étaient pas forcément des incompetents, des êtres bornés et médiocres. Le respect des idées implique aussi qu'on estime l'expérience et la tradition.<sup>11</sup> » Or, si l'on en revient à la problématique de Gaston Bouthoul, le présent n'a pas de pire reproche à faire au passé que la guerre et ce procès de génération n'a pas plus de sens que chez Freund puisque « *l'idola tribus* de l'explication traditionnelle (...) s'interpose entre nous et l'objet de la recherche.<sup>12</sup> » En effet, par quel miracle de la nature nous serait offerte la compréhension immédiate et intuitive de la guerre, parmi tous les phénomènes ? en second lieu, Bouthoul se défend de pacifisme ou de sacrifier à « [l']autre "idola"<sup>13</sup> » en sa matière, soit la préoccupation thérapeutique ; pour autant, il affirme que « La constitution d'une science des guerres n'a jamais été plus urgente. Elle est vraiment aujourd'hui "le problème n°1" ». Sans grandiloquence, ajoute-t-il, on peut affirmer que de sa solution dépend le sort de l'humanité. Pour cette raison technique qu'aujourd'hui les moyens de destruction des hommes et des choses ont brusquement dépassé nos possibilités créatrice et constructrices. (...) La guerre (...) est devenue maintenant une catastrophe. Elle sera demain un cataclysme. Sans la constitution rapide d'une polémologie, toutes les autres sciences risquent de devenir superflues.<sup>14</sup> » Julien Freund, pour sa part, inscrit d'abord l'équilibre de la terreur comme un nouveau chapitre au roman d'une nature humaine dont « les ambitions et les passions (...) remettent sans cesse en cause

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>8</sup> Cf. F. Dastur, « A propos de l'engagement politique de Heidegger », dans *Heidegger / à plus forte raison*, p. 444.

<sup>9</sup> H. Bergson, *La pensée et le mouvant*, p. 15 ; cité par H. France-Lanord, « Comme le lierre... », dans *Heidegger / à plus forte raison*, p. 212.

<sup>10</sup> R. Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*, p. 224 ; cité in P. David, « Pour en revenir à Heidegger », dans *Heidegger / à plus forte raison*, p. 184.

<sup>11</sup> J. Freund, *op.cit.*, p. 30

<sup>12</sup> G. Bouthoul, *op.cit.*, p. 16.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>14</sup> *Ibid.*, pp. 39-40.

l'acquis et cherchent sans repos à le dépasser.<sup>15</sup> » Il cite Raymond Aron : « A l'ombre de l'apocalypse nucléaire, comme hier à l'ombre des divisions blindées ou avant-hier à l'ombre des légions ou des phalanges, hommes d'Etat et simples citoyens doivent agir selon la prudence, sans illusion ni espoir de sécurité absolue.<sup>16</sup> » En somme, le choc atomique à l'état d'hypothèse ne saurait constituer un horizon indépassable, même au titre du retournement sartrien de l'idéal de la table rase comme fin de la préhistoire de l'humanité en fin de la vie humaine sur terre. Freund concède néanmoins dans la conclusion de son livre que « Toutes [l]es conceptions et doctrines, querelles et polémiques, dialogues et rencontres, accommodements et conciliations sont dominées aujourd'hui par un problème effrayant qui rejette à l'arrière-plan tous les autres. Ce problème appartient à la seule décision politique, bien qu'il soit l'œuvre de la science et de la technique : l'arme thermonucléaire (...) en mesure d'anéantir la presque totalité de l'humanité (...). Cette catastrophe possible ne pose pas tant le problème de la guerre et de la paix que la nécessité de chercher une solution dans le politique même, puisque rien ne nous montre mieux que la paix est et n'est qu'un problème politique.<sup>17</sup> » Selon Bouthoul, ce problème reste celui de la polémologie dans la mesure où elle doit prévenir l'*impulsion belliqueuse*, indépendante du politique, qui mène à appuyer sur le bouton commandant la bombe.

De fait avec Bouthoul et Freund se heurtent deux conceptions de la phénoménologie, car là où le sociologue prétend traiter la chose en soi le philosophe, à la suite de Husserl ou de Heidegger, entend pratiquer « le retour aux choses mêmes ». On peut croire que Bouthoul, amené contre son postulat initial à proposer une thérapeutique (limitée certes à la prévention) et réfléchissant dans l'ombre portée d'Hiroshima à une guerre de vitrification plus terrible encore (telle que la promet l'avenir en 1962), cette guerre succédant à la guerre totale née en 1792 et morte en 1945, on peut croire donc qu'elle lui apparaît comme un fait social total, ce qui le conduirait à l'instaurer d'une certaine manière dans le champ disciplinaire, car là où Freund défend la complémentarité des essences, Bouthoul réaffirme le refus comtiste de la métaphysique<sup>18</sup> et rappelle qu'il n'a « pas hésité à écrire que “la politique est l'ennemie de la sociologie” car elle cherche perpétuellement à l'asservir, tout comme au Moyen Age la théologie avait fait de la philosophie l'*ancilla theologae*.<sup>19</sup> » De même, rappelant la définition durkheimienne de la sociologie – soit l'histoire entendue d'une certaine façon – il fait savoir sa réprobation quant aux critiques faites à l'histoire événementielle, expliquant que l'histoire continuera d'être en bonne part ce qu'il appelle l'« histoire-batailles »<sup>20</sup> ; enfin, il voit un dernier obstacle à l'avènement de la polémologie dans l'enlisement du droit y compris international au stade anthropomorphique<sup>21</sup>. Freund au contraire non seulement s'attaque à travers l'œuvre du juriste Hans Kelsen<sup>22</sup> au normativisme, principal courant du positivisme juridique ( où le droit est un ensemble de normes découlant chacune d'une norme supérieure, jusqu'à remonter à une mystérieuse « norme fondamentale » ; théorie *pure* du droit suivant laquelle il est impossible de définir une norme juridique par son contenu, mais seulement par son appartenance à un système de normes) mais affirme

---

<sup>15</sup> J. Freund, *op.cit.*, p. 56.

<sup>16</sup> R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, p. 565.

<sup>17</sup> J. Freund, *op.cit.*, p. 186.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>19</sup> G. Bouthoul, *op.cit.*, p. 26.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>22</sup> J. Freund, *op.cit.*, pp 136-137.

que se placer à un point de vue phénoménologique, ce n'est pas nier la relation entre politique (il évoque ici particulièrement la notion de responsabilité) et métaphysique – donc les rejeter par méthode.

Le devoir conscient, le but propre que Julien Freund fixe au politique, c'est la préservation sur le plan extérieur de la sécurité, sur le plan intérieur de la concorde et de la prospérité<sup>23</sup> au moyen de la contrainte. Cet objectif spécifique du politique, le Bien commun, « bien des collectivités données<sup>24</sup> » que sont les corps politiques particuliers, se détermine en fonction du sens de la collectivité, autrement dit la volonté qu'elle a « de conserver son intégrité et son indépendance<sup>25</sup> (...) » ; la finalité du politique se déclinant sur trois niveaux : le téléologique auquel se détermine le but, le technologique caractérisé par la réalisation d'objectifs concrets, limités et à reprendre sans arrêt, enfin l'eschatologique, celui du règne des fins<sup>26</sup>. Si les conditions formelles du bien commun sont une constante, la réalisation concrète dépend relativement des contingences et le but se réalise donc objectif après objectif en fonction du moment et de l'endroit.

Le livre de Freund est en quelque sorte une théorie de *l'agir politique*, une saisie du politique dans son optique en tant qu'art de la décision<sup>27</sup>, fondé sur trois catégories ou types de relations, ses « divers présupposés<sup>28</sup> » : commandement et obéissance, sphère publique et privée, reconnaissance de l'ami/ennemi qui, parfois multiples, doivent être distingués entre prioritaires et secondaires. C'est dans ce dernier dispositif bipolaire que réside l'être même du politique, sa spécificité irréductible : là se trouve légitimée l'usage de la force par l'État, là est déterminé l'exercice de la souveraineté. Sans force, l'État n'est plus souverain ; sans souveraineté, l'État n'est plus l'État. On débouche ainsi sur une définition générale de la politique, vue « comme l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière, en garantissant l'ordre au milieu de luttes qui naissent de la diversité et de la divergences des opinions et des intérêts ». C'est la force qui tranche entre les intérêts également légitimes dans leur droit et leur foi, qui, décidant fait advenir la raison car « Qu'on le veuille ou non, lorsqu'il y a danger, conflit et lutte, l'échange d'arguments sert plus souvent à entretenir et à aggraver la rivalité qu'à y mettre un terme. (...) les détracteurs systématiques de la force (...) se plaisent à préconiser (...) une solution harmonieuse des conflits, comme s'ils n'étaient que l'expression de contradictions logiques. Cette méthode n'est somme toute, qu'une manière de résoudre le problème en le niant, puisque les conflits sont précisément des confrontations ou des épreuves de force (...). C'est n'avoir aucun sens du conflit et ne pas savoir ce qu'il est par nature que de faire abstraction de la donnée élémentaire de la force.<sup>29</sup> » Dans ce contexte, l'opposition de la force au droit, passant par la réduction de la première à la violence et du second au droit naturel indéfini, ne saurait passer pour conflit dans la mesure où ce conflit suprême n'est soluble que dans les nuées : si le droit sans force triomphait de la force, ce serait « le naufrage de l'autonomie du politique.<sup>30</sup> »

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, pp. 5, 11 & 60.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>28</sup> *Ibid.*, pp. 104, 177.

<sup>29</sup> *Ibid.*, pp. 122-123.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 143.



Fort de ses exclusives préalables, Bouthoul est sûr que sa dénonciation de l'illusionnisme juridique, s'il ne saurait conclure à « proscrire l'usage des traités » ou des pactes, conduit à réfléchir au-delà de ce « procédé empirique », comparable en médecine à la « vieille thérapeutique symptomatique (...) pratiqu[é]e (...) à titre provisoire lorsqu'[on] n'est pas fixé (...) sur la nature véritable d'un processus pathologique. En un mot, l'art médical n'aurait jamais marqué aucun progrès s'il n'avait jamais existé *que des médecins et pas de biologistes*. Le droit international en est resté à ce stade ; il prétend uniquement par des mesures légales et coercitives, interdire un phénomène que tout porte à croire pathologique.<sup>31</sup> » Bouthoul veut être le biologiste de cette pathologie belligène, non le thaumaturge car, retrouvant l'inimitié déterminée par Julien Freund comme critère fondamental du politique, il reconnaît qu'« en saine méthode, [on ne peut] considérer *a priori* comme purement accidentel et facilement évitable un phénomène inséparable de toutes les sociétés, quelles que soient leurs formes et leurs mentalités, présent et fréquent à toutes les époques ? A tel point que l'on ne peut concevoir de groupes organisés ou d'identités politiques sans l'existence de la guerre au milieu d'elles.<sup>32</sup> »

La méthodologie mise en œuvre par Bouthoul et décrite au long de son premier chapitre lui permet d'arriver par étapes à la fonction que remplissent les guerres, écartant « la pure dialectique » comme « le raisonnement présumé supérieur à l'expérience ». Pour connaître la causalité des phénomènes naturels on se place au terme du processus, en analysant ses effets. Telle est la démarche du biologiste, qui analyse des phénomènes spasmodiques ou opérations discontinues : nutrition, battements du cœur, digestion, alternatives de sommeil et de veille, fonctions sexuelles, naissance ou mort que figurent particulièrement bien les courbes de récurrence puisqu' « Ils consistent en une lente accumulation suivie d'une décharge brusque.<sup>33</sup> » : en tant caractère de notre physiologie animale, il relie les phénomènes biologiques aux phénomènes psychologiques et sociaux. L'analogie ainsi établie de la guerre avec certaines fonctions biologiques posera « la question de sa périodicité<sup>34</sup> ». Une fois l'objet défini – *la guerre est la lutte armée et sanglante entre groupements organisés*<sup>35</sup> – on peut isoler son « résidu irréductible », « l'essence même du phénomène » qu'est « *l'homicide organisé et devenu licite*.<sup>36</sup> » Or, en se situant à l'aval, en accordant le primat aux effets – soient les modifications apportées dans les structures sociales notamment démographiques – sur les causes, en décrivant de manière objective et rigoureuse les comportements et dénombrements, surtout comparés, on retient les données élémentaires<sup>37</sup> pour s'apercevoir qu' travers l'histoire le pourcentage d'hommes disponibles pour la guerre paraît en proportion inverse du taux de mortalité infantile. En tant qu'institution sociale<sup>38</sup>, la guerre aurait pour fonction d'éjecter le capital humain accumulé, surcroît par rapport aux capacités de production<sup>39</sup>. Empruntant au vocabulaire de la biologie mathématique, Bouthoul appelle cette élimination et ce ralentissement brusque du croît des guerres « *relaxation*

---

<sup>31</sup> G. Bouthoul, *op.cit.*, pp. 17-18.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>33</sup> *Ibid.*, pp. 34, 152.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 130

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 153.

démographique<sup>40</sup> » processus dont la prédisposition démo-économique, elle, est baptisée « structure explosive<sup>41</sup> »

Une fois encore c'est le disciple de Durkheim qui s'exprime : celui-ci, dans *De la division du travail social*, présentait le volume et la densité de la population comme les véritables causes de la différenciation sociale croissante et de la prépondérance croissante de la solidarité organique. Bouthoul prolonge cette réflexion en faisant de l'infanticide différé un exemple paradoxal ou négatif, en tout cas inconscient mais bien réel de la solidarité nationale ; il donne la Révolution française comme le plus frappant exemple de cette structure explosive<sup>42</sup> : de nos jours, l'histoire démographique met l'accent sur le fait que si la population, après une période de stagnation remontant à la chute de l'empire romain, après avoir entre 1600 et 1620 remonté à son niveau du milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, continuait d'augmenter exponentiellement depuis 1750, c'était certes en valeur absolue (25 millions d'habitants en 1755, 27 millions en 1789, 29 millions en 1800) et pour ne plus reperdre ce niveau (comme après 1620, 1700 et 1740), mais qu'en valeur relative elle entraînait dans le déclin, représentant 28% de l'Europe occidentale et 18% de l'Europe géographique étendue jusqu'à l'Oural en 1755, 27% et 17% en 1789, 26% et 16% en 1800.

En 1789, la population française a gagné entre 6 millions et 7 800 000 habitants depuis le début du siècle, ce qui implique une croissance relative de 28% environ, donc plus faible que celle du reste de l'Europe (44%). D'ailleurs, si une enquête de l'INED sur le mouvement de la population française de 1740 à 1829 (publiée en grande partie dès 1975 dans un numéro spécial de la revue *Population*) prouve que le nombre annuel des naissances progresse légèrement dans les cinquante dernières années de l'Ancien Régime, ce progrès est moins rapide que celui de la population totale. La nuptialité dont dépend le taux de natalité est lui aussi en baisse<sup>43</sup>.

Mais Bouthoul se réfère<sup>44</sup> à l'article de G. Latinier dans la même revue<sup>45</sup>, rappelant que la population française se trouvait *au-dessus de l'optimum* et que, moins nombreuse l'agriculture aurait suffi à assurer sa subsistance et ainsi l'élévation de son niveau de vie par l'amélioration du rendement moyen. Justement, la croissance démographique avait augmenté la demande de subsistances, contribuant à déclencher en 1765 la hausse du prix des grains avec ses incidences favorables mais sur l'agriculture.

Aussi, la baisse du taux de natalité n'est pas significative, car le taux de natalité se trouve dépendant de la répartition par âges de la population et surtout de la nuptialité ; or l'âge moyen au mariage et la fréquence du célibat augmentèrent fortement entre 1740 et 1789. Le déséquilibre entre générations avait rendu difficile, dans le système autorégulateur traditionnel, l'établissement des jeunes gens : dans les campagnes, à la fin de l'Ancien Régime, l'âge moyen au premier mariage atteint le niveau record : 28

---

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>43</sup> J. Dupâquier, « France naturelle et France contraceptive, in *L'Etat de la France pendant la Révolution (1789-1799)* dir. M. Vovelle, La Découverte, 1988, pp. 50-52 ; & « Population / Démographie » in *Dictionnaire historique de la Révolution française*, dir. A. Soboul, PUF, 1989, pp. 850-853.

<sup>44</sup> G. Bouthoul, *op.cit.*, p. 360.

<sup>45</sup> Janvier 1946, p. 40.

ans pour les garçons, 26 pour les filles. Même faible, la croissance démographique a suffi pour mettre en péril les équilibres économiques et sociaux de l'Ancien Régime. La France de Louis XVI constitue bel et bien une structure explosive.

Bouthoul constate que le second effet – moins visible – « des guerres, est le ralentissement des naissances durant le conflit : dès que les combattants sont en nombre appréciable, il en résulte une diminution plus ou moins durable du croît habituel de la nation ou du groupe.<sup>46</sup> » Il faut adapter les calculs de l'auteur aux chiffres révisés aujourd'hui : ce croît habituel moyen par an pour la nation de 1750 à 1790 était de 75 500, il était d'un million de 1770 à 1790 ; si ce mouvement était resté constant, sans ce trouble de la période belliqueuse 1792-1815, la population française eût atteint 35 millions d'habitants à la charnière de 1796 et de 1797 au lieu d'attendre jusqu'à la monarchie de Juillet, soit au mieux un retard de quarante-cinq ans. La relaxation démographique se vérifie donc également.

La Législative, le Consulat et l'Empire s'engagèrent au fond dans une seule guerre de vingt-deux ans – pour citer l'expression désolée des maurassiens – qui témoigne moins d'une faute politique due à la Révolution en tant que telle que d'un instinct de survie : en prenant l'initiative du conflit<sup>47</sup>, la Nation a suscité un phénomène de destruction volontaire<sup>48</sup> non assurées antérieurement par les dérivatifs que sont ces formes atténuées par rapport à la guerre de l'émigration armée : si l'on se souvient que l'exponentialité régulière du croît date des années 1770, il faudra se demander à la suite de certains théoriciens si le traité de Paris qui a enlevé le monde à la France en 1763, n'a pas privé de débouchés territoriaux et productifs le surcroît continu de jeunes hommes qui s'est jeté dans les guerres civiles et étrangères de Valmy à Waterloo en passant par la Vendée, l'Ebre et la Bérézina. Il faudra repenser à l'exclamation du ministre Roland marquant en septembre 1792 sa satisfaction à l'idée de voir les Sans-Culottes partir pour le front au lieu de menacer le pouvoir et se dire que son témoignage signifiait plus que ce qu'il pensait, traduisait une volonté collective au lieu de refléter uniquement une position de classe. Enfin, il faudra voir dans le reproche fait par Babeuf à l'ombre de Robespierre que ce désir de justice sociale par la dépopulation, s'il n'était pas le vœu de Robespierre ni le but du Tribunal Révolutionnaire, avait un fond de vérité dans la psychologie de cette unité politique, ce corps social solidaire malgré les malheurs apparents et par le biais de ces malheurs. Deux ans plus tard, dans *La Surpopulation*, Bouthoul développera la thèse suivant laquelle toute concentration qui excède les ressources, en brisant l'entropie, mène ses habitants au conservatisme, au misonéisme et à l'agressivité. Le 9 thermidor, consacrant le triomphe de la bourgeoisie par le désarmement de la plèbe à l'intérieur et la guerre comme système de rendement à l'extérieur, semble là encore lui donner raison. Les contradictions de la bourgeoisie se situent ainsi au carrefour du phénomène-guerre comme l'explique Bouthoul : « (...) le lazzaronisme, l'émigration subalterne, l'appauvrissement des classes inférieures accompagné d'une sévère ségrégation hiérarchique, la mise en train de persécutions religieuses accompagnées de massacres et d'expulsions, le laisser-faire en matière d'épidémies. Toutes ces solutions [traditionnelles] sont moins dangereuses pour les dirigeants au pouvoir que la guerre qui arme le peuple, c'est-à-dire les ennemis éventuels de l'intérieur, et appelle les ennemis de l'extérieur. Mais les classes dirigeantes sont toujours partagées

---

<sup>46</sup> G. Bouthoul, *op.cit.*, p. 153.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 136.

entre leur mégalomanie, génératrice d'inflation démographique, et leur désir de jouir tranquillement du pouvoir qui devrait leur inspirer la modération en cette matière.<sup>49</sup> » Julien Freund s'est d'ailleurs beaucoup attaché à élucider ce que Paul Ricœur appelait les *paradoxes de la politique*<sup>50</sup> dont le plus manifeste est l'hétérotélie, ce paradoxe des conséquences qui amène les gouvernateurs au contraire de ce qu'ils voulaient en engageant telle action politique et qui tombent victime du choc en retour.

Nous nous sommes essayés de donner un bref exemple de l'apport dont est susceptible la polémologie dans la mise en relief d'un événement précis. D'aucuns estiment aujourd'hui qu'une refonte de la discipline est nécessaire pour en réactualiser le champ d'étude, Gaston Bouthoul l'ayant lui-même étendue à d'autres champs des comportements belligènes, comme par exemple au cours des années 1970 diverses formes de violences telles que les accidents de la route. Ses méthodes ont été quelque peu oubliées faute de réseaux institutionnels, universitaires ou médiatiques, même si elles suscitent un nouvel intérêt pour l'interprétation des nouvelles formes d'affrontements violents qui émergent. En somme on pense à mobiliser la polémologie pour comprendre les problèmes contemporains ou d'avenir et non prolonger ces recherches ayant porté sur les guerres du passé, sans doute dans la mesure où l'angle démographique est plus difficile à faire valoir dans le passé, les premières statistiques répondant aux exigences scientifiques modernes n'apparaissant qu'en 1850. La question se pose ici de la statistique comme élément uniquement voué à la projection quand le dénombrement du passé, donc portant sur des masses dont le chiffre ne variera plus et qu'il s'agit de retrouver par le perfectionnement des outils de la recherche, n'est pas d'un moindre intérêt. Des vues approfondies sur la trajectoire des populations, à propos de quoi les étasuniens parlent de *destinée manifeste*, éclairciraient sans nul doute la dialectique que peuvent entretenir l'instinct belligène et la nature et nature du politique. Le dialogue historique entre Gaston Bouthoul et Julien Freund peut se résumer : là où le premier parle d'alternance de la guerre et de la paix, de périodicité, Freund émet le postulat d'une paix indissociable de la guerre, toutes deux en rapport permanent ; vues complémentaires que symbolise la figure du dieu Janus arbitrant, comme l'avait vu Bergson, la relation de Mars et Vénus comme le politique arbitre d'une certaine manière entre la politique et l'impolitique.

---

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>50</sup> J. Freund, *op.cit.*, p. 143.

**Les Guerres selon Gaston Bouthoul et Julien Freund :  
la Polémologie avec ou contre le Politique**

**Séminaire du GHRIS : Conflits, débats, rencontres**

Dix II<sup>er</sup> 2015



**Il peut paraître vain, après tant d'espoirs déçus, de prétendre s'affranchir du cercle infernal de la guerre sans avoir acquis préalablement une idée précise de cet étrange phénomène. En un mot, on ne peut espérer supprimer les conflits armés, ni même soigner rationnellement l'humanité malade de la guerre, avant de mieux connaître ce fléau.**

**L'aspiration à la paix devient d'autant plus angoissante et impérieuse que les moyens de destruction deviennent plus atroces. Mais elle n'avancera pas d'un pas si nous continuons à piétiner dans les ornières séculaires du pacifisme rhétorique et sentimental. Il nous faut mettre sur pied un *pacifisme scientifique*. Mais celui-ci passe nécessairement par la Polémologie.**

**On peut dire en modifiant l'adage classique : *Si tu veux la paix, connais la guerre.***

**Gaston Bouthoul, *Le phénomène guerre*, pp. 27-28.**



Puisqu'on fait la guerre contre un ennemi, c'est également avec lui qu'il faut faire la paix, ce qui signifie que, politiquement, il n'y a pas de paix sans ennemi. Il s'ensuit qu'elle n'est pas un ordre qui se maintiendrait de lui-même, indépendamment de toute force, par la seule vertu du droit, de la justice ou de la solidarité, mais elle dépend d'une volonté politique concrétisée dans des accords ou un traité. L'idée d'une paix sans traité de paix, c'est-à-dire sans règlements et sans convictions est politiquement un non-sens. (...) En effet, du moment que la paix définit, comme la guerre, un rapport entre les Etats, elle est au premier chef une affaire politique ; on ne saurait donc l'assimiler à un silence total de la lutte où à une absence complète de conflits et d'antagonismes. Ce qui la caractérise à la différence de la guerre, c'est qu'elle ne cherche pas à vaincre, à défaire ou à écraser l'ennemi, mais elle le reconnaît, c'est-à-dire elle l'accepte tel qu'il est, sur un pied d'égalité, avec ses différences et son altérité. Bref, la paix politique n'exclut pas l'ennemi, mais elle l'inclut.

Julien Freund, *Qu'est-ce que la politique ?* (préface), p. 12.



**« Établir la paix, c'est reconnaître aux opinions et aux intérêts qui ne sont pas les nôtres le droit d'exister et de s'exprimer. Si nous le leur refusons, c'est la guerre. La paix n'est donc pas l'abolition de l'ennemi, mais un accommodement avec lui ; elle n'est pas non plus n'importe quelle reconnaissance, mais la reconnaissance de l'ennemi. [...] La paix qui exclut l'ennemi s'appelle guerre. »**, in : *Le Nouvel Âge. Éléments pour la théorie de la démocratie et de la paix*, Marcel Rivière, 1970, p. 219.





## G. Boutboul

1896 : Né Gaston Boutboul à Monastir, Tunisie (alors sous protectorat français).

1946 : *Cent Millions de morts* (Sagittaire).

1948 : *Huit Mille traités de paix* (Julliard).

1951 : *Traité de sociologie / Les Guerres / Eléments de polémologie* (Payot, Paris).

1955 : Vice-président de l'Institut international de sociologie, publie une nouvelle édition de l'*Histoire des doctrines politiques depuis l'Antiquité* par G. Mosca – ancien professeur des institutions et des doctrines politiques à l'université de Rome – qu'il complète par *Les Doctrines politiques depuis 1914* (Payot, Paris).

1958 : *La surpopulation dans le monde : La mutation démographique, les équilibres démo-économiques, l'ère de la surpopulation*, (Payot, coll. « Bibliothèque scientifique », 1958) ; (Payot, Coll. « Petite bibliothèque », 1964)

Années 1960 : L. Weiss intègre l'Institut de Polémologie à l'université de Strasbourg.

1962 : *Le Phénomène-Guerre* (Petite Bibliothèque Payot).

1963 : Lauréat du Prix international de la Paix pour *Sauver la guerre : Lettre aux futurs survivants* (Grasset).

1967 : *Avoir la paix* (Grasset), traduit en espagnol et italien.

1968 : Avocat du directeur de la *Cinémathèque française*, H. Langlois. *Variations et mutation sociales / Traité de sociologie II* (Payot).

1969 : Co-Directeur de l'Institut de Polémologie, contribue à l'ouvrage collectif en douze volumes *Napoléon* (dir. Jean Mistler, Editions Rencontre-Lausanne) ; *La Guerre* (PUF, « Que Sais-Je ? ») traduit en anglais, arabe, espagnol, grec, italien, japonais et portugais ; *L'Art de la politique* (Seghers).

Fin des années 60 : Les chercheurs de l'*Institut Français de Polémologie* et ceux des revues « *Guerres et paix* » dès la fin des années 60, puis « *Études polémologiques* » s'efforcent de dresser des tableaux de fréquence du phénomène-guerre, de véritables baromètres des violences collectives. Ils convoquent toutes les disciplines pour expliquer les « complexes belligènes » collectifs et les situations déclenchantes, autrement dit les conditions psychologiques et matérielles de l'alternance guerre-paix ; notamment la façon dont l'agressivité collective s'accroît et s'investit sur un ennemi précis (le bouc-émissaire), devenant « animosité » et appelant le passage à la guerre ouverte.

1970 : *L'Infanticide différé* (Hachette, coll. « Guerres et Paix »).

1971 : L. Weiss fonde à l'université de Strasbourg l'*Institut des sciences de la paix*.

1972 : *Lettre ouverte aux pacifistes* (Albin Michel).

1976 : *Essais de polémologie* (Denoël Gonthier - Coll. Médiations) ; avec René Carrère, *Le Défi de la guerre de 1740 à 1974*, Presses universitaires de France, collection SUP

1980 : Mort à Paris.



## J. Freund

Huit I<sup>er</sup> 1921 : Naissance à Henridorff (Moselle).

1938 : Instituteur à Hommarting (Moselle).

1940 : Adhère au mouvement résistant *Libération* de Jean Cavallès.

VII<sup>let</sup> 1940 : pris en otage par l'Occupant.

I<sup>er</sup> 1941 : Parvenu à passer en zone libre, milite à Clermont-Ferrand (où s'est repliée l'université de Strasbourg) dans l'autre mouvement du même nom fondé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie puis dans les groupes francs de *Combat* qu'anime Henri Frenay, tout en achevant sa licence de philosophie.

VI 1942 : Arrêté à Clermont-Ferrand.

IX<sup>bre</sup> 1942 : Arrêté à Lyon.

Huit VI 1944 : S'évade de la forteresse de Sisteron.

1945-6 : **exerce des** responsabilités départementales au *Mouvement de Libération Nationale* de la Moselle. Secrétaire académique du *S.N.E.S.*

1946 : postule un poste de professeur de philosophie. Admis à l'agrégation.

1946-49 : Collège Mangin de Sarrebourg.

1948 : Epouse la fille du peintre alsacien René Kuder (1882-1962).

1949-53 : Lycée Fabert de Metz.

1953-1960 : Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg.

1960-65 : Maître de recherche au *C.N.R.S.*

Vingt-six VI 1965 : soutenance de sa thèse de doctorat à la Sorbonne.

1966 : *Sociologie de Max Weber* (PUF, rééd. 1983).

1967 : fondation du *Centre de recherches et d'études en sciences sociales* (université de Strasbourg).

1969 : *Max Weber* (Collection «Sup-Philosophie» PUF).

1970 : *Le Nouvel âge. Éléments pour la théorie de la démocratie et de la paix* (Marcel Rivière).

1972 : *Le Droit d'aujourd'hui* (PUF). Lancement de la *Revue des sciences sociales de la France de l'Est* (université de Strasbourg).

1973 : fondation du *Centre de recherche en sociologie générale* (université de Strasbourg).

1973-1975 : *Collège d'Europe* de Bruges.

1975 : Université de Montréal.

1977 : *Les Problèmes nouveaux posés à la politique de nos jours* (Université européenne des affaires)

1978 : *Utopie et violence* (Marcel Rivière).

1979 : Nommé président de l'*Association internationale de philosophie politique*.

1980 : Défenseur d'une organisation fédéraliste de l'Europe, exprime son point de vue sur cette question dans *La fin de la Renaissance* (PUF).

1984 : *La décadence, Histoire sociologique et philosophique d'une catégorie de l'expérience humaine* (Sirey).

1987 : *Politique et impolitique* (Sirey).

1990 : *Études sur Max Weber* (Droz, Genève) ; *Essais de sociologie économique et politique* (Faculté catholique Saint-Louis, Bruxelles).

1991 : *L'aventure du politique, entretiens avec Charles Blanchet* (Critérian), exprime son pessimisme sur le destin de l'Occident désormais en proie à une décadence irrémédiable, due à des causes internes décrites par lui dans l'ouvrage précité.

1992 : *D'Auguste Comte à Max Weber* (Economica).

Dix IX<sup>bre</sup> 1993 : Mort à Colmar dans le silence assourdissant de la presse, sans avoir mis la toute dernière main à un essai sur *L'Essence de l'économique*, (Presses universitaires de Strasbourg) son exécuteur testamentaire et gérant de ses archives , Piet Tommissen, publiant la version finale de ce travail. La bibliographie de Julien Freund est dressée par Tommissen dans le numéro spécial de la *Revue européenne des sciences sociales* (Nr. 54-55, 1981, p.49-70) offert à Freund pour son 60<sup>e</sup> anniversaire. Une autre bibliographie, prolongée jusqu'en 1984 et également établie par Tommissen, figure en annexe de *Philosophie et sociologie* (Cabay, Louvain-la-Neuve 1984, p. 415-456 : Julien Freund, une esquisse bio-bibliographique).

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

**GASTON BOUTHOU**

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES  
MEMBRE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE

TRAITÉ DE SOCIOLOGIE

**LES**

# **GUERRES**

**ELEMENTS DE POLEMOLOGIE**

MÉTHODES - DOCTRINES ET OPINIONS SUR LA GUERRE  
- MORPHOLOGIE - ELEMENTS TECHNIQUES, DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES, PSYCHOLOGIQUES - PÉRIODICITÉ



**PAYOT. PARIS**

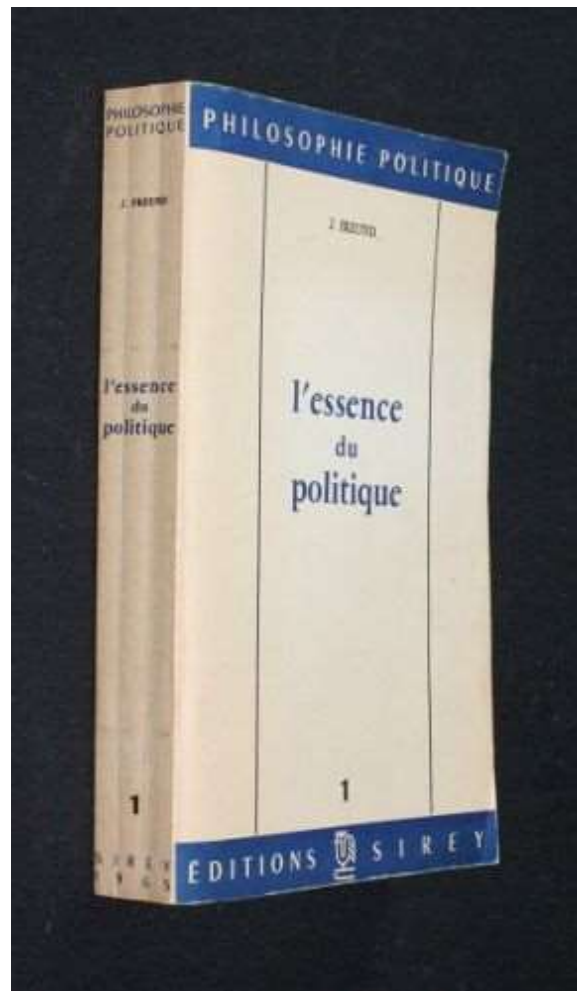
*bibliothèque scientifique des éditions Payot, 1951*



***Méthodes de la polémologie / Morphologie des guerres /  
Leurs infrastructures (technique, démographique,  
économique)***

*Si tu veux la paix, connais la guerre. Tel était le mot d'ordre de Gaston Bouthoul quand, en 1945, il fonda la polémologie, étude scientifiques des guerres et, plus largement, des phénomènes d'agressivité collective. Cette approche pacifiste, dont le l'objectif est la prévention, a été utilisée dans des domaines très divers, par exemple pour comprendre les accidents de la route. Elle a même gagné le monde de l'entreprise, où l'on parle de « polémologie managériale ». Le Phénomène guerre, qui marque une rupture traditionnelle de la guerre et des conflits, montre en quoi la polémologie peut être un instrument efficace pour mieux connaître et gérer les relations d'hostilité.*

*Gaston Bouthoul (1896-1980), sociologue, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, est l'auteur, aux Editions Payot, d'un fameux Traité de polémologie.*



## Évolution démographique de la France métropolitaine (évaluations avant 1950)

15 000 av. J.C. : 50 000  
5000 av. J.-C. : 500 000  
2500 av. J.-C. : 5 500 000  
An I : 7 000 000  
400 : 12 000 000  
800 : 8 800 000  
850 : 6 000 000  
1226 : 16 000 000  
1300 : 15 000 000  
1345 : 20 200 000  
1350 : 15 000 000  
1400 : 12 000 000  
1457 : 19 700 000  
1500 : 18 000 000  
1550 : 15 300 000  
1560 : 16 200 000  
1580 : 16 500 000  
1600 : 20 000 000  
1620 : 21 000 000  
1650 : 20 000 000  
1680 : 21 000 000  
1700 : 21 000 000  
1715 : 19 600 000  
1730 : 23 800 000  
1740 : 24 600 000  
1750 : 24 500 000  
1760 : 25 700 000  
1770 : 26 600 000  
1780 : 27 600 000  
1790 : 28 600 000  
1795 : 28 103 000  
1801 : 29 361 000  
1806 : 29 648 000  
1810 : 30 000 000  
1811 : 30 271 000  
1816 : 30 573 000  
1821 : 31 578 000  
1826 : 32 665 000  
1831 : 33 595 000  
1836 : 34 293 000  
1841 : 34 912 000  
1846 : 36 097 000



**Nombre de naissances :**

1740-1749 : 977 000 en moyenne

1780-1789 : 1 061 800

1793 : 1 023 000

1794 : 1 079 000 selon l'enquête de l'INED, voire plus encore, d'après une analyse présentée en 1974 au colloque Mathiez-Lefebvre, *Voies nouvelles pour l'histoire de la Révolution française*, pp. 15-50).

**Nombre moyen de naissances par famille :**

1740-1769 : de 6,15 à 5,96

1770-1789 : 5,96 à 5,63

1790-1819 : 5,63 à 4,88

**Taux de natalité :**

1740-1744 : 39,9/1000.

1755 : 40,0 /1000.

1785-1789 : 38,1/1000.

1800 : 32,2 /1000.

**Nombre de mariages :**

1779-1788 à 243 000 (moyenne)

1789 : 216 000

1790 : 220 000

1791-1792 : remontée

1793 : 327 000

1794 : 325 000

2. *Pertes des armées françaises de 1792 à 1815* : Les deux chiffres courants sur les pertes des armées françaises pendant les 21 années de guerre de la Révolution, du Consulat et du premier Empire sont de 1 million pour la période révolutionnaire de 1792 à 1805 et de 1 700 000 pour la période impériale, donnés le premier par Léonce de Lavergne et le second par Taine : au total 2 700 000. Or, le nombre de soldats levés de 1792 à 1798 est généralement fixé à un million et celui des conscrits appelés de 1798 à 1800 à 250 000, les conscrits de l'époque consulaire et impériale se montent à 1 486 000, chiffre fourni par Hargenvilliers, directeur de la Conscription, et qu'on peut porter à 1 550 000 en y ajoutant les volontaires et les jeunes officiers sortis des Ecoles ; total général de 2 800 000. S'il en était mort 2 700 000, 100 000 seulement auraient survécu en 1815 et on pourrait à la rigueur le croire si l'on souscrivait aux résultats d'un rapport officiel fourni en 1816-17 par le ministère de la Guerre à une Commission de la Chambre des pairs qui évaluait sur un total approximatif de 2 200 000 appelés (chiffre inexact) celui des morts à un million et celui des disparus à 1 million également. Cette erreur sur le chiffre des survivants tient à ce que le ministère avait compté, de 1793 à 1815, 22 classes de recrutement d'un effectif moyen de 100 000 alors qu'il y en eut, avec les appels à 18 ans en 1793, 25, soit 2 500 000 auxquels on doit ajouter l'effectif de l'ancienne armée royale et celui des engagés volontaires, soit les 2 800 000 admis par nous et 800 000 survivants.

Mais sur le million d'actes de décès enregistrés par le ministre de la Guerre, il faut déduire 150 000 retraités morts dans leurs foyers, dont 50 000 environ de 1792 à 1800 et 100 000 de 1800 à 1815. Restent 850 000 morts. Les décès de militaires enregistrés dans les mairies de 1800 à 1815 s'élevant d'après Levasseur à 470 000 (moins les 100 000 retraités, soit 370 000), ceux de 1792 à 1800 se monteraient à 530 000 moins 50 000 retraités, ou 480 000. Il s'ensuit que les disparus auraient été inversement 530 000 et 470 000; mais ces nombres bloquent certainement avec eux les déserteurs, 100 000 comptés en 1815, ce qui ramène les disparus de l'époque impériale à 430 000; les déserteurs furent beaucoup plus nombreux que dans la période révolutionnaire : en évaluant à 120 000, soit le quart des morts (proportion ordinaire) les disparus réels, il resterait pour cette période : 470 000 – 120 000, soit 350 000 déserteurs. Nous avons donc au total : sur 2 800 000 appelés et 5 600 000 appelables de 1792 à 1815, 150 000 morts naturelles de retraités, 850 000 morts à la guerre, 550 000 disparus réels ou présumés, en tout 1 550 000 décès, dont 1 400 000 sous les armes et 1 250 000 hommes épargnés et survivants (sauf les morts naturelles des non-retraités). Les pertes réelles se répartiraient ainsi : 800 000 sous le Consulat et l'Empire, 600 000 sous la Révolution, soit 1 400 000, la moitié de l'effectif total, le quart des contingents annuels – 1 400 000 répartis sur 23 ans et non 2 700 000; 500 000 et non 1 million sous la Révolution, 800 000 de 1800 à 1815 et non 1 700 000 de 1805 à 1815. Ce résultat n'est hypothétique que sur quelques points et concorde dans l'ensemble avec le seul chiffre officiel connu, celui fourni à la Chambre des pairs.

G. Bouthoul, *Le phénomène guerre*, Notes, QUATRIEME PARTIE Eléments démographiques, CHAPITRE VII : Effets démographiques des guerres, pp. 356-7.